



La politique sportive de la Ville de Granville

La ville de Granville est reconnue pour la vitalité de sa vie sportive et la qualité de ses équipements sportifs. Sa situation en bord de mer, dans la baie du Mont St Michel, permet la pratique d'une très large palette d'activités sportives et nautiques.

Elle accompagne ainsi au quotidien les 45 clubs sportifs sur l'ensemble du territoire de Granville, portés par l'engagement de nombreux bénévoles.

La Ville de Granville redéfinit aujourd'hui son projet sportif pour les 6 années à venir. Il se décline en 4 axes majeurs.

Une politique sportive solidaire, engagée et durable bâtie sur 4 axes

1. Le développement de la pratique sportive pour tous

Pratiquer une activité sportive est essentielle au bien-être et à la santé de chacun. C'est la raison pour laquelle la Ville de Granville s'engage à inciter le plus grand nombre à faire du sport. Le sport est essentiel au bien-être et à l'épanouissement de chacun. La pratique régulière d'une activité physique et sportive est un enjeu de santé publique, un des meilleurs moyens pour lutter contre les risques de la sédentarité et les nombreuses pathologies chroniques associées. Elle permet en outre de renforcer et maintenir le lien social, de réduire les inégalités sociales ainsi que l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Des mesures de promotion et d'incitation à la pratique seront mises en place auprès de la population granvillaise. Et pour transmettre les valeurs de dépassement de soi et d'esprit d'équipe, notamment aux plus jeunes, la Ville de Granville crée les conditions d'accueil d'événements sportifs de haut niveau.

La sport santé est un enjeu majeur de la nouvelle politique sportive. Il recouvre non seulement la pratique sportive qui contribue au bien-être et à la santé du pratiquant, mais également le sport thérapeutique.

A ce titre, le service de sports adapte son offre d'animations ainsi que ses équipements afin de prendre en compte la diversité des publics mais également l'ensemble des formes de pratique physique et sportive. La ville a pour ambition d'avoir un maillage d'équipements sportifs qui permet aux Granvillais d'y accéder en moins de 10 minutes depuis leur domicile.

2. L'entretien et la modernisation du patrimoine sportif

La Ville de Granville se dote en interne des moyens humains, techniques et financiers nécessaires à l'entretien quotidien des installations sportives et au maintien de leur qualité.

Elle s'engage également à réhabiliter certains équipements sportifs afin de les adapter aux normes actuelles de sécurité ainsi qu'à la pratique sportive. L'objectif consiste par ailleurs à créer de nouvelles installations susceptibles de répondre à la demande des usagers et en adéquation avec la politique sportive municipale.

Le niveau de performance des équipements garantit ainsi la possibilité pour Granville d'accueillir des événements et des stages de sport de haut niveau.

3. Le soutien et l'accompagnement du mouvement sportif local

Le club est un lieu de pratique, mais surtout un lieu de vie et d'éducation. Le tissu associatif sportif ne compte pas moins de 45 clubs représentant 6500 licenciés à Granville. La collectivité apporte ainsi son soutien logistique et financier aux associations pour leur permettre de développer leur activité et pouvoir accueillir leurs adhérents dans de bonnes conditions de pratique. La ville soutient également le mouvement sportif local pour l'organisation de compétitions et d'événements sportifs sur la commune et l'emploi sportif sous certaines conditions. La Ville de Granville consacre un budget de près de 300 000€ par an de subventions dans le domaine sportif.

4. Le développement durable et le sport

Afin de concilier le sport avec les enjeux du développement durable et notamment la préservation de l'environnement, la Ville de Granville réaffirme son engagement dans un entretien raisonné et durable de ses équipements : utilisation de produits et d'outils adaptés, maîtrise des dépenses énergétiques, prévention et tri des déchets, actions régulières de formation et de sensibilisation des collaborateurs.

La création d'un nouvel équipement sportif s'envisage, dès la définition du cahier des charges, dans une perspective durable, intégrant ainsi les impératifs liés à la transition énergétique.

Les événements sportifs organisés sur la commune respectent enfin les critères définis dans la charte éco-responsable en cours de création, et sont l'occasion de mener des actions de sensibilisation auprès des usagers.